

Québec français



Phonétique et enseignement du français

Jacques Genest

Numéro 16, novembre 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56865ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Genest, J. (1974). Phonétique et enseignement du français. *Québec français*, (16), 16-16.

linguistique

PHONÉTIQUE ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Après avoir indiqué, dans un article précédent, quels étaient les écueils à éviter concernant l'utilisation de la phonétique dans l'enseignement du français, langue maternelle, nous allons tenter, dans les lignes qui vont suivre, de faire ressortir quelques principes susceptibles d'éclairer la pratique de ceux qui s'intéressent à cette question.

On pourrait être tenté de croire que le lieu privilégié d'intégration d'éléments de phonétique est tout indiqué au moment où les programmes insistent sur la pratique du dire et de l'écoute.

La tentation est grande pour qui sait à quel point l'apprentissage de la lecture et de l'écriture peut être gêné par un défaut d'intégration phonétique chez l'enfant, de transformer les objectifs du savoir parler et du savoir écouter en objectifs de pré-apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ce qu'on croirait avoir ainsi gagné en efficacité apparente serait vite perdu au moment où l'élève se désintéresserait de toute activité reliée à l'apprentissage de sa langue pour la raison très simple qu'on aurait ainsi négligé de relier l'apprentissage à la vie. L'introduction dans les programmes de cette pédagogie du dire et de l'écoute fait partie d'un plan fondé sur la perception très juste que l'apprentissage de la langue écrite ne peut être efficace et valable que dans la mesure où il fait suite à l'épanouissement de la langue orale et cet épanouissement ne jaillira certainement pas d'exercices de découverte ou de pratique des structures phonétiques. S'intéresser à l'intégration de connaissances phonétiques à l'enseignement du français, ce n'est donc pas s'ingénier à trouver comment on pourrait bien faire dévier les objectifs du savoir écouter ou du savoir parler vers des objectifs plutôt techniques destinés à faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

On verrait plus juste en affirmant que la phonétique se situe, du moins au premier niveau de l'élémentaire, à la jonction qui sépare la langue orale de la langue écrite. C'est là que l'éveil à la distribution et à la séquence des phonèmes, aux oppositions phonologiques, aux phénomènes de liaison et d'élimination, au rythme fondamental du français, à la structure d'intonation est le plus susceptible de contribuer à l'amélioration de l'apprentissage.

C'est ainsi qu'un degré un peu plus grand d'attention au phénomène phonétique aurait dû nous amener depuis longtemps à faire reconnaître et repérer l'existence des phonèmes de la langue dans une variété de positions qui corresponde à la réalité linguistique. Avant même de songer à revêtir d'une graphie le son l, par exemple, ne doit-on pas s'assurer que ce phonème a, dans la conscience linguistique de l'enfant, une réalité telle qu'il puisse le reconnaître aisément quelle qu'en soit la place dans le mot? Les l de lac, plier, blanchir, flancher, vlan, poli, salière, parlera, appliquer, pelle, parle, n'ont pas nécessairement le même degré d'existence dans la conscience linguistique de l'enfant. Et nous avons pris un exemple facile. Qu'on songe un peu à la difficulté qui surgit au moment où on voudra faire découvrir qu'une même graphie est censée représenter le même son dans les deux mots «règle» et «père» et on pensera peut-être que les substitutions qui étonnent en lecture et en écriture, substitutions qui font piétiner au niveau du décodage ou de l'encodage et qui risquent de bloquer toute évolution dans l'apprentissage, pourraient être, dans une large mesure, évitées si le maître avait su initier ses élèves à un inventaire un peu permanent de la distribution des phonèmes dans le mot.

Il ne s'agit en fait que de s'assurer que chaque phonème de la langue a,

pour l'enfant, une réalité bien distincte qu'il peut retrouver çà et là au moindre détour de la parole. Cette étude de distribution du même phonème dans des positions différentes ne suppose qu'une attention un peu soutenue à la structure orale du mot fondée sur la transcription phonétique maintenant facilement accessible à tous. L'habitude que prennent un nombre toujours plus grand de maîtres de l'élémentaire de faire rechercher des mots dans lesquels apparaît tel phonème est excellente. Il faut, toutefois, qu'elle soit guidée par le souci de faire découvrir le phonème dans des positions diverses allant de la position facile de début de mot aux positions ou aux entourages plus complexes à l'intérieur et à la finale du mot. C'est ici qu'un peu plus de connaissance de la phonétique aidera à orienter le travail de préparation des interventions pédagogiques. Qu'on pratique cet art à l'aide des vrais mots de la langue ou qu'on soit partisan du mot artificiel, c'est là querelle inutile; ce qu'il faut assurer c'est que chaque enfant puisse atteindre un niveau d'intégration phonétique suffisant au moment où on l'invite à pénétrer dans le monde de la langue écrite. Langue écrite qui divisera ce que l'oral unit, langue écrite faiseuse de trompe l'œil, on a envie d'écrire de trompe langue et de trompe l'oreille, mais dont on doit assoier l'apprentissage sur des bases orales d'autant plus solides que l'entourage de l'enfant aura été moins bon informateur.

Jacques Genest
professeur adjoint
Département de linguistique
Université Laval